

**Direction : Direction Générale des ressources**

**Direction des achats et de la commande publique**

**REF : DACP2010010**

**Signataire : ED/OL**

**OBJET :Travaux de réfection des revêtements des bassins d'apprentissage et de compétition du Centre Nautique. Approbation du projet d'avenant avec la société AMSON.**

**LE CONSEIL,**

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le marché sur appel d'offres du 18 mars 2008,

Vu le projet d'avenant n°1, au marché de travaux avec la société AMSON,

Vu l'article 20 du code des marchés publics,

Vu le budget communal,

Sur avis favorable de la commission gestion du patrimoine, transports, circulation et stationnement,

A la majorité des membres du conseil, les membres du groupe «Union du Nouvel Aubervilliers» s'étant abstenus

**DELIBERE :**

**AUTORISE** le Maire à signer un avenant n°1 au marché passé avec la société AMSON relatif au marché de réfection des revêtements des bassins d'apprentissage et de compétition du Centre Nautique.

Cet avenant a pour effet d'augmenter le montant initial des travaux de 198 949,82 € TTC à 207 159,19 € T.T.C (faisant ressortir une plus value de 8 209,34 € TTC, soit + 4,13 %).

Le Maire